



Compte-rendu
du Conseil Municipal d'Enfants
- Samedi 12 Mars 2022 -



Présents : BINET Yaelle, CASTEL Elly, MBOUKPEMADE Lirane, LE RIDOU Aubin, POUPART Faustin, HOPQUIN Darius, PAILLAT Léon, LAFLEUR Nino, MAUDET Lucas, LORIEAU Léonie, TUAULT Elodie, LERAT Enola, GOLDSCHMIDT Dimitri, BRIAND Laëtitia, PERROUIN Karine, GIL Miguel et LANDRON Donatien

Objectifs de la rencontre

- Invitation à la commémoration du samedi 19 mars
- Point sur l'aménagement de l'espace vert de la médiathèque et la journée du patrimoine
- Travail sur le projet de la boum

Avant de commencer le conseil, un tour de table des « grandes oreilles » a été réalisé. Les enfants qui le souhaitaient ont pu prendre la parole pour exprimer et faire remonter les informations sur ce qu'ils ont pu entendre autour d'eux. Plusieurs sujets ont été abordés :

- La mise en place d'un poulailler à la cantine pour limiter les déchets. Il a été expliqué qu'un poulailler a été mis en place à la maison de retraite, car la gestion du poulailler peut être faite par les résidents, mais dans une école, la gestion des poules au quotidien est plus difficile.
- La mise en place de miroirs dans les WC de l'école Lully, qui ont été retirés suite à des travaux récents. La demande a été prise en compte.
- La présentation des actions du CME dans les classes. En fonction de l'organisation de chaque école, il n'est pas possible de présenter les actions à chaque réunion. Cependant, une fois par trimestre, à la demande des jeunes élus, cette présentation devrait pouvoir être réalisable.
- Le sujet de la cantine pour les écoles primaires. Un retour assez unanime des enfants sur différents points à améliorer ont été exprimés. Un rappel que le changement de fournisseur est relativement récent, et qu'un sondage devrait prochainement être mis en place. Cependant, suite aux nombreuses revendications (moins bon, mauvaise gestion des quantités, couverts mal lavés, problème de cuisson, disparition des burgers frites...), les élus ont proposé d'aller prochainement manger avec les enfants pour constater, par eux-mêmes, les points d'amélioration.

Donatien a récupéré ensuite quelques dossiers d'adhésion au CSI. Un rappel a été fait à ceux qui ne l'ont pas encore transmis pour pouvoir les récupérer au prochain CME.

1/ Invitation à la commémoration du samedi 19 mars

Une invitation orale a été faite aux enfants du CME, pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, le samedi 19 mars. Un rappel a été fait sur ce qu'est une commémoration et ce à quoi elle sert. Le rendez vous est à 10h45 à la mairie et durera environ 1 heure.

2/ Point sur l'aménagement de l'espace vert de la médiathèque et la journée du patrimoine

Donatien a rencontré Flora Bureau qui a accompagné avec les élus, le groupe de réflexion de l'aménagement du square, composé des habitants du square et des enfants du précédent Conseil Municipal Enfant.

Ce groupe a exprimé ces souhaits à travers 4 points importants :

- Il faut des endroits pour s'asseoir, à l'ombre, y compris sur le chemin qui remonte vers le centre bourg.
- Ils souhaiteraient un endroit fleuri
- La mise en place d'un kiosque
- La circulation des vélos restreinte ou ralentie à l'intérieur du square

Miguel a rappelé que l'installation d'un module de jeu aussi était réfléchi, suite aux propositions du précédent CME.

Suite à ces souhaits, le groupe d'habitants souhaite juste être informé de l'avancée des projets. Les élus ont informé que Mme Jouan était en charge du projet. Donatien va la contacter pour lier le nouveau CME à la réflexion de l'aménagement.

Pour la Journée du Patrimoine, Donatien s'est excusé de ne pas encore avoir pris contact avec Mme Jouan, responsable de la journée. Cela sera fait avant le prochain CME.

3/ Travail sur le projet de la boum

Le groupe a commencé par choisir une date. Deux propositions ont été faites, en fonction de la disponibilité de la salle Jeanne de Laval et de l'animateur :

- Le samedi 14 mai (4 voix)
- Le samedi 18 Juin (8 voix)

Après que chaque élu qui le souhaitait ait exprimé son point de vue, nous avons procédé à un vote. La date choisie a donc été le samedi 14 mai. (Cependant, en fin de conseil, un parent est venu nous voir signalant que cette date est celle de la représentation de l'association Temps Danse, dont deux conseillers enfants font partie, le choix de la date sera donc rediscuté au prochain conseil).

Les jeunes élus se sont ensuite répartis en 4 groupes pour réfléchir sur l'alimentation, les animations et la communication. Après restitution, voici les propositions amenées :

- Alimentation :

Chacun ramène boisson et/ou gâteau salé ou sucré. Une participation financière de 1 ou 2€ par participant permettra de financer gâteaux apéritifs et bonbons en plus de la décoration. Le buffet devra être en libre-service toute la soirée (avec des parents pour le gérer).

- Animations :

Il faudra prévoir d'acheter des tissus de couleur pour les équipes, prévoir des déguisements et de la musique.

Pour les jeux, nous pourrions mettre en accès libre, toute la soirée, un photomaton, des jeux géants, des jeux en bois, billard et baby-foot, jeux de société et twister.

Pour les animations ponctuelles, nous choisirons 4 jeux parmi Battle de danse, Koh-Lanta, Fort Boyard, concours de déguisement, relais bonbon, coussins musicaux, concours de blagues, quizz et théâtre/match d'impro.

- Communication :

Chaque groupe a eu un temps très court pour proposer une affiche pour la boum. Donatien utilisera les différentes propositions pour créer une affiche qui sera présentée et modifiée au prochain conseil.

La séance s'est terminée sur un mot autour de la situation en Ukraine et d'un mouvement de soutien qui se met en place à St Georges sur Loire, avec l'association UKR'NGO. Différentes collectes de denrées non périssables, produits d'entretien, couverture ou manteau chaud seront organisées, sur une durée indéterminée. Pour plus d'informations, ne surtout pas hésitez à les contacter via le site internet www.ukrngo.com

Date à retenir

Samedi 19 Mars

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
10h45 à la Mairie

Samedi 9 Avril 2022

Réunion du Conseil Municipal des Enfants
De 10h30 à 12h à la Mairie